

**Conseil Municipal du 26 octobre 2009**

**Interventions du Groupe d'Ouverture,  
Vénissieux Terre d'Audace, Terre d'Avenir**

**Approbation des comptes rendu des CM du 25 mai 2009 et du 16 juin 2009 - Favorable**

Madame le maire, Chères collègues, Mesdames et Messieurs bonsoir

Notre groupe va approuver ces deux comptes rendu, mais encore une fois, de compte rendu en compte rendu nous devons dénoncer les "arlésiennes", ces sujets auxquels sont promis des réponses que l'on ne voit jamais venir. Dans les deux comptes rendu que nous validons ce soir, il est question du fameux dossier complet que Monsieur Gerin avait promis de nous communiquer au sujet de la justification de la fermeture du centre Roger Vaillant. Cela va bientôt faire une année, nous l'attendons toujours. De l'histoire ancienne me direz-vous. Mais, pendant ce temps la légende chargeant de tous les maux les soit disant ingérables délégués du personnel, progresse et devient la thèse officielle. La propagande officielle fonctionne très bien car, syndicalistes CGT de la région et acteurs locaux, commencent à y croire dur comme fer. Et comme par enchantement tout le monde oublie les nombreux déboires avec les différents intervenants de ce centre. Ne reste que ces malheureux délégués du personnel qui sont alors dépeints comme de véritables hommes à abattre. A ce titre, on vous explique que cela justifiait de les dégommer par tous les moyens. Quand je vois qu'aujourd'hui vous parlez d'une réouverture du Centre Roger Vaillant, je ne peux m'empêcher de me demander si la fermeture de ce centre n'avait finalement pas pour unique but de liquider purement et simplement le personnel gênant ? Cela vient renforcer mes soupçons de pratiques dignes de "patrons voyous" concernant les méthodes de votre part. Je rappelle à toutes fins utiles que le personnel concerné est, aux dernières nouvelles, toujours au chômage !

Comme vous le voyez il est plus que temps de dépasser la simple validation de l'exactitude des mots de ces comptes rendu, alors que les actes ne suivent pas. Quand nous communiquerez-vous ce fameux dossier promis sur ce que l'on peut appeler l'affaire du Centre Roger Vaillant ?

**Rapport n°1 - Révision 1 du PLU**

Notre groupe votera favorablement ce rapport.

Mais le sujet de cette révision du P.L.U appel un sujet connexe. Je veux faire référence au projet de salle multifonction du Grand Lyon. Il apparait aujourd'hui qu'il y a une égalité des chances entre Vénissieux et Villeurbanne pour l'implantation de cette salle. Nous souhaiterions savoir où en est-on à ce sujet et quelles sont les gages de votre implication pour mettre toutes les chances de notre coté et remporter une installation au Puisse ? Notamment au sujet de la mise à jour du PLU nécessaire qui devrait être conjugué avec celle évoqué dans ce rapport.

#### **Rapport n°4 – Extension Vidéo protection**

Nous voterons favorablement ce rapport, avec une réserve sur le fait qu'il ne faut pas traiter les effets sans traiter les causes. Autrement dit, on ne peut laisser pourrir les situations et se contenter de renforcer la sécurisation. Vous conviendrez, que le bilan de ce point de vue est aujourd'hui loin d'être satisfaisant.

La deuxième partie de notre intervention était pour demander un bilan. Vous avez devancé notre demande. Nous vous en remercions.

#### **Rapport n°8 – Délégations madame le maire**

A propos de cette délégation qui, comme le rappelle ce rapport, implique une obligation d'information, nous tenons à signaler que nous n'avons toujours pas eu de réponse à notre question posée il y a plus d'un mois, lors du dernier conseil municipal. Nous vous demandons alors, afin que l'information soit complète, de nous préciser à quoi correspondait l'acte du cabinet ADAMAS daté du 26 juin 2009 relatif aux frais de procédure suite à l'instance n°0 705 047-6, référence qui ne nous était pas très explicite ?

Il est vraiment regrettable que vos paroles rassurantes lors des conseils municipaux ne soient qu'exceptionnellement suivies d'effet et nécessitent des relances systématiques.

Est-ce encore une nouvelle "arlésienne" ? A quelle date estimez-vous que nous pourrions obtenir une réponse à cette question qui ne semble pas être d'une complexité insurmontable ?

#### **Rapport n°15 – Subvention "Traction Avant"**

Peut-on savoir pourquoi cette action n'est plus financée au titre du GPV ?